

Accusé de réception en préfecture  
054-285400032-20250731-1002-12082025-AI  
Date de télétransmission : 12/08/2025  
Date de réception préfecture : 12/08/2025

N/Réf. : 25/AF/VB/CT/BH/LC

208

## **PROMOTION INTERNE LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES**

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 modifié, relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, notamment l'article 7,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, notamment les articles 30 et 31,

Vu les propositions des autorités territoriales,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées le 14 avril 2021,

Considérant que l'application du quota de ½ à 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au centre de gestion permet l'inscription de 2 fonctionnaires sur les listes d'aptitude du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques établies au titre de la promotion interne de l'année 2025,

Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires proposés, notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,

Considérant les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude formulées par les fonctionnaires concernés,

Accusé de réception en préfecture  
054-285400032-20250731-1002-12082025-AI  
Date de télétransmission : 12/08/2025  
Date de réception préfecture : 12/08/2025

Considérant que les fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude ont satisfait à l'obligation de formation de professionnalisation,

## **ARRÊTE**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup>**

La liste d'aptitude au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au titre de la promotion interne de l'année 2025 est établie comme suit :

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>DATE DE 1ÈRE INSCRIPTION</b>
BLANCHARD	Laurent	24/09/2024
LAMARQUE	Vincent	31/07/2025

### **ARTICLE 2<sup>e</sup>**

Le Président du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérecours citoyens* » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### **ARTICLE 3<sup>e</sup>**

Le Directeur du centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame la Préfète de Meurthe-et-Moselle.

**Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 31 JUILLET 2025**

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur,



Alain FAIVRE

**ETAT DES AGENTS RECRUTES PAR D'AUTRES VOIES QUE CELLE DE LA PROMOTION INTERNE  
ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONVERSATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES**

DENOMINATION	COLLECTIVITE D'ACCUEIL	DATE DU RECRUTEMENT	AGENT BENEFICIAIRE DE LA PROMOTION INTERNE
<p><u>Quota d'accès</u> : 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion</p> <p><u>Effectifs du cadre d'emplois</u> : 45</p> <p><u>Nombre de poste disponibles à la promotion interne 2024</u> : 1</p>			<p><b>Monsieur Laurent BLANCHARD</b> <b>CTE COM. MOSELLE ET MADON</b> <b>2024</b></p>
<p><u>Quota d'accès</u> : 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion</p> <p><u>Effectifs du cadre d'emplois</u> : 51</p> <p><u>Nombre de poste disponibles à la promotion interne 2025</u> : 2</p>			<p><b>Monsieur Vincent LAMARQUE</b> <b>TOUL</b> <b>2025</b></p>

Accusé de réception en préfecture  
054-285400032-20250731-1002-12082025-AI  
Date de télétransmission : 12/08/2025  
Date de réception préfecture : 12/08/2025